Cee
FRC
8337

LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,
SÉANTE AUX JACOBINS S.-HONORÉ, A PARIS,
AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

Paris, le 21 juin 1792, l'an 4 de la liberté.

FRÈRES ET AMIS,

LA COUR, par ses tentatives contre-révolutionnaires, vient de forcer le peuple de se montrer encore une fois. Un grand et salutaire mouve-

ment, dont le patriotisme peut se promettre les plus heureux effets, vient de se manifester dans la capitale. Comme l'intrigue, par ses traits perfides ou mensongers, pourroit altérer ou trahir la vérité; comme la calomnie lui est familière, pour avilir, s'il étoit possible, la majesté du peuple, et décrier comme illégales ses plus légitimes démarches, nous croyons de notre devoir de vous adresser un récit fidèle et circonstancié des événemens d'une journée qui doit occuper une place dans l'histoire.

Un ministère patriote, du moins en majorité, avoit été appelé, vous le savez, frères et amis, à l'administration du royaume. Il avoit paru à la cour, mais sans s'y naturaliser, car il y portoit la vérité. Bientôt la vérité, exilée avec ceux qui avoient le courage de la dire, fut renvoyée, en quelque sorte, au peuple, seul capable de l'aimer, seul digne de l'entendre. Le peuple ne vit pas sans indignation le renvoi non motivé de ces citoyens, qui s'étoient montrés d'autant plus dignes d'être les ministres du roi, qu'ils s'étoient montrés les ministres zélés de la nation. En voyant leurs successeurs, on crut voir la cupidité, la fatuité et l'intrigue usurper la place du patriotisme. Deux *veto* successivement annoncés sur deux décrets importans, mirent le comble à la haine que tous les bons citoyens ont vouée au comité autrichien, depuis les premiers instans de sa criminelle existence.

Etoit-il possible, frères et amis, de voir tranquillement la dignité du corps législatif compromise, son action paralysée dans les plus importantes comme dans les plus urgentes mesures, et le chef du pouvoir exécutif devenu, par sa conduite, le soutien des conspirateurs?

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Dans de pareilles conjonctures, l'esprit public ne pouvoit manquer de se ranimer. Nos frères de l'immortel fauxbourg Saint-Antoine et du fauxbourg Saint-Marcel, son digne rival, conçurent l'heureuse idée de se rendre tous à l'assemblée nationale, et, en lui adressant l'expression énergique et respectueuse de leurs sentimens, de lui faire en même temps l'hommage de leurs armes, de ces armes redoutables aux tyrans, et consacrées par la révolution de 1789.

C'est hier que ce projet s'est exécuté.

Les deux fauxbourgs, comme deux villes entières, se sont levés pour aller saluer les représentans de la nation; précédés de leurs canons, au bruit d'une musique militaire, qui répétoit le refrain national, ils se sont avancés dans le meilleur ordre, et avec la contenance de la plus courageuse sérénité : c'est que ce n'étoient point des poignards que portoient les citoyens. Les fusils fraternisoient avec les piques, avec les armes de toutes les formes; les jeunes élèves de la patrie, le bataillon des vétérans, une portion considérable de la garde nationale, des soldats des troupes de lignes, les braves invalides, des Gardes-Françoises avec leur ancien uniforme, des officiers municipaux des communes de la campagne, des femmes en grand nombre et toutes armées, des groupes portant diverses inscriptions, au milieu desquelles se faisoit remarquer la déclaration des droits; tout présentoit le spectacle imposant du grand atelier de la révolution, tout offroit l'image de la force générale qui va se joindre à la volonté générale, dont elle partage le sentiment et l'impulsion, et à laquelle elle tend sans cesse à s'unir, à travers les *veto* redoublés qui les séparent.

Il eut manqué quelque chose à leur triomphe,

si l'intrigue, déguisée sous le masque d'un faux zèle pour la loi, ne leur eût contesté la satisfaction d'offrir eux-mêmes leurs armes à nos législateurs; mais bientôt l'intrigue fut forcée de se replier, et l'orateur de la députation admise à la barre, promit à l'assemblée l'appui de tous les citoyens de la capitale et de l'empire. Après s'être plaint de l'abus ou de l'inexécution de la constitution, il finit par invoquer la sagesse et l'énergie des représentans de la nation. Mille applaudissemens accueillirent ce discours, et le nombreux cortège obtint la permission de traverser la salle. On vit alors se développer l'invincible colonne des vainqueurs de la Bastille, des premiers conquérans de la liberté, de ces hommes vraiment patriotes qui savent l'aimer pour elle-même, et lui rendre un hommage digne d'elle. Cette marche sembloit représenter, dans un tableau mouvant, les principales scènes de la révolution; et sans doute à cette vue, si les députés patriotes sentirent au fond de leurs ames cette douce émotion, qui est la première recompense que recueille l'homme de bien de l'accomplissement de ses devoirs, les ennemis, ou tous les équivoques amis de la constitution, durent sentir, au fond de leur conscience, se reveiller et s'agiter le remords.

C'est ainsi que la présence du peuple est un encouragement pour ses fidèles mandataires, et une leçon puissante pour les prévaricateurs.

Le cortége, en sortant de l'assemblée nationale, se rendit au château des Thuileries; et si la vérité, portée par une députation aussi nombreuse, eut, pour y pénétrer, quelques barrières à franchir, il faut avouer aussi qu'elle seule s'y fit entendre. Un citoyen, chargé de se rendre,

auprès du roi, l'interprète de l'opinion commune, lui demanda la sanction des deux décrets et le rappel des ministres patriotes : le peuple répéta unanimement le même vœu. Le roi, renouvellant sa protestation de fidélité à la nation et à la loi, une multitude de voix s'élevèrent pour dire que les protestations ne suffisoient plus ; qu'il falloit des faits ; que les faits seuls pouvoient désormais apprendre si Louis XVI étoit vraiment le roi des François ou le roi de Worms et de Coblentz. Comme on insistoit sur la sanction, Péthion, le vertueux Péthion parut, et à son aspect on vit renaître l'espoir et la confiance. Il représenta que demander dans l'instant même la sanction des deux décrets, c'étoit la rendre vaine et illusoire. Une députation envoyée par l'assemblée nationale, acheva de calmer les citoyens, en leur présentant les mêmes espérances, en les rappelant aux mêmes devoirs. Les représentans du peuple furent auprès de lui les organes de la loi, et auprès du roi les fidèles organes du peuple.

Le roi fut averti, et le peuple se retira.

Ainsi se passa cette journée, que les ennemis du bien public auroient voulu ensanglanter, et qui, grace à la sagesse de notre municipalité, ne compromit ni les citoyens ni la loi.

Tandis que le roi, aveuglé par ses préjugés, entraîné par les plus perfides conseils, précipite l'autorité dont il est armé par la loi ; tandis qu'à force d'en abuser, il laisse presqu'échapper de ses mains son sceptre constitutionnel, Lafayette, de son camp, étend un bras *protecteur* sur le monarque, sur l'assemblée nationale, et menace tous les courageux citoyens de l'empire. Envoyé pour faire la guerre aux Autrichiens, c'est aux Jacobins qu'il la déclare : c'est dire, en

d'autres termes, qu'il ne veut pas combattre l'Autriche. Il nous devoit des victoires, et ce sont des leçons, ou plutôt des injures qu'il nous adresse.

Nous laissons à l'assemblée nationale, frères et amis, le soin de prononcer sur l'acte de ce général, si singulièrement qualifié de pétition. Nous livrons à l'opinion publique ses déclamations contre les sociétés des amis de la constitution. S'il est dans son caractère et dans ses intérêts de nous calomnier, il est dans notre caractère et dans nos principes de poursuivre le cours de nos travaux patriotiques, et sur-tout de cette correspondance qu'il nous est si doux d'entretenir avec vous, et qui, dans toute la France, unit tous les citoyens des liens de la plus précieuse fraternité.

C'est dans ces sentimens que nous sommes,

FRÈRES ET AMIS,

Vos très-affectionnés concitoyens, les membres de la société des amis de la constitution, séante aux Jacobins, à Paris.

HÉRAULT, *député, président;* SILLERY, *vice-président;* MARIBON-MONTAUT, *député;* GARRAU, *député;* MARIE-JOSEPH CHÉNIER; FABRE D'ÉGLANTINE; MATHIEU; RÉAL, *secrétaires.*

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.

82.
867